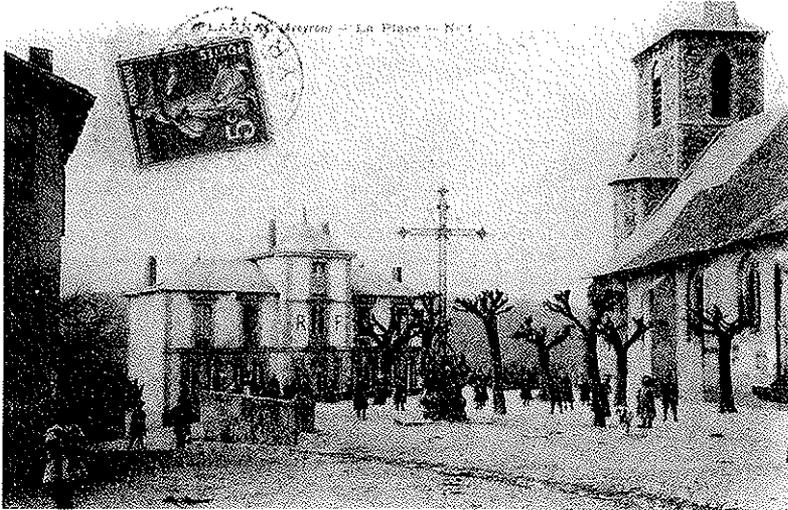


FLAGNAC

Infos



EDITORIAL

En ce début 1991, FLAGNAC s'installe progressivement dans le renouveau. Cette année verra la configuration de nos deux bourgs changer de visage, lentement mais sûrement notre commune se tourne vers l'avenir, les nouveaux pôles d'activités voient le jour, la réalisation des projets énoncés dans les précédents numéros sont concrétisés.

Tout irait pour le meilleur du monde si le résultat du recensement ne nous ramenait à la dure réalité démographique de notre commune. Après une progression soutenue pendant plus de quinze ans, nous ne sommes plus que 910 Agnacois et Flagnacois. La chute est amorcée, cette spirale qui entraînera tous les services publics, qui videra nos écoles; qui emportera la jeunesse ailleurs, nous guette, si nous ne sommes pas vigilants.

Aussi, nous essayons de mener de pair la réhabilitation des logements, l'aménagement des places publiques, la création de la base de loisirs du Port de La Combe avec pour seul objectif de travailler au développement de notre commune. En cela, nous sommes particulièrement bien soutenus, car nos bourgs sont riches d'un potentiel humain disponible qui s'investit comme nulle part ailleurs, au niveau associatif participant ainsi activement au rayonnement du village.

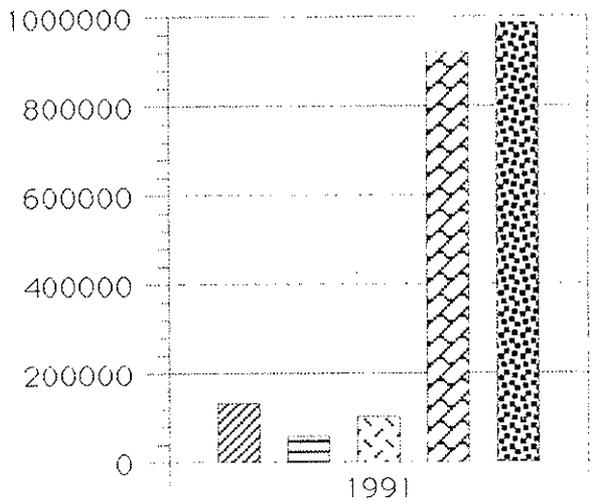
« Bougeons ensemble », c'est le plus bel ingrédient pour le succès de notre commune.

Jean-Claude COUCHET,
Maire de FLAGNAC



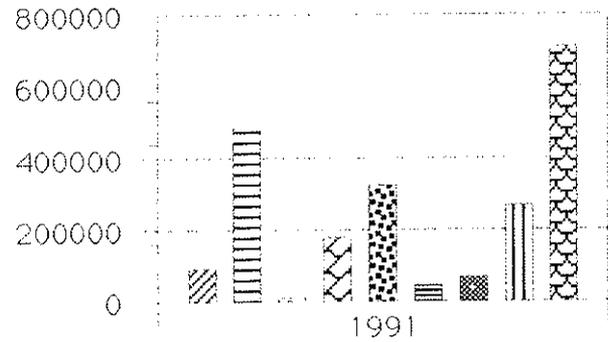
BUDGET PRIMITIF 1991

RECETTES



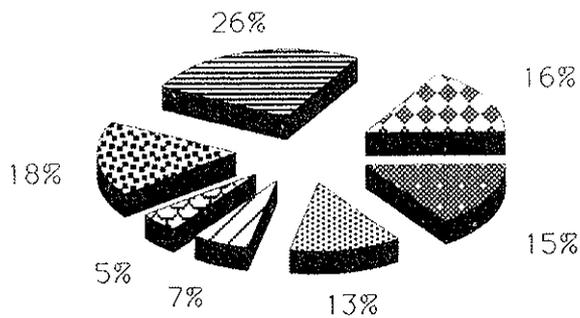
- ▨ Produits exploitation
- ▤ Produits domaniaux
- ▩ Recouvr./Subventions
- ▧ D.G.F.
- ▦ Impôts locaux

DEPENSES



- ▨ Denrées & Fournitures
- ▤ Frais de Personnel
- ▩ Impôts & Taxes
- ▧ Travaux/Services Ext.
- ▦ Particip./Contingents
- ▥ Allocations/Subventions
- ▣ Frais de gestion
- ▧ Remb. Intérêts Emprunts
- ▩ Prélèvements

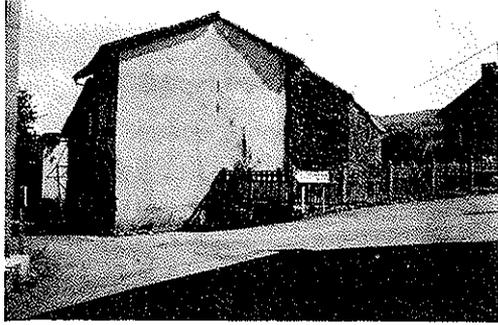
INVESTISSEMENTS 91



- ▩ Remb. Capital Emprunts
- ▥ Travaux Ecole FLAGNAC
- ▦ C.D. en traverse
- ▧ Eclairage public
- ▨ Sanitaires Base de loisirs
- ▩ Aménagements Base de loisirs
- ▣ Coeur de village

Les TRAVAUX

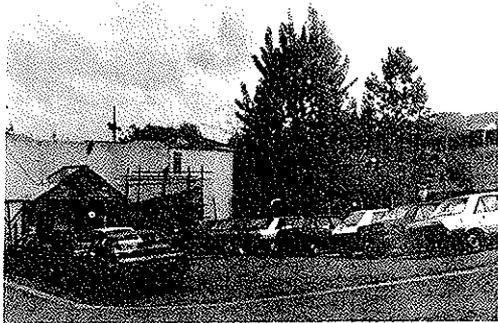
Voirie :



AVANT

Carrefour Almon - Port d'Agrès

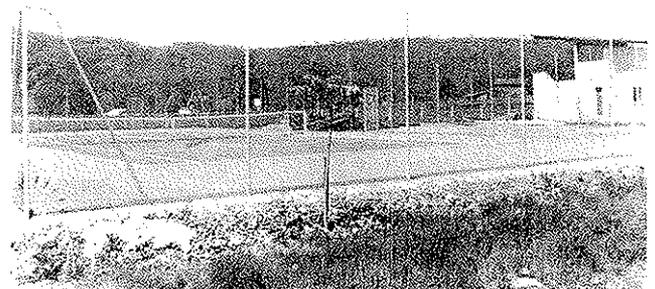
APRES



- Remise en état de la route de BANS à LAVIALE
coût : 73 087 Francs.
- Goudronnage de l'embranchement vers la maison du Dr. MAUMET
coût : 18 320 Francs.
- Route du château d'eau d'AGNAC
coût : 30 222 Francs.
- Aménagement du carrefour ALMON / PORT D'AGRES
(Démolition maison HENRI + aménagement)
coût : 28 309 Francs
- Mise en place d'un abri-bus
- Remise en état de la route de La GRIFFOULIERE à La COMBE ;
coût : 60 474 Francs
- Réalisation route d'accès à la Base de Loisirs
Coût : 35 524 Francs.

Amélioration du village :

- Modification de l'accès au cimetière de FLAGNAC et
de l'entrée de la Chapelle
Coût : 33 657 Francs
- Couverture de l'entrée de la salle 3ième âge grâce à la
participation de bénévoles.
- Tennis de FLAGNAC
Coût : 144 642 Francs



Court de tennis de FLAGNAC

ROGER LABORIE

CARRIERE
CHAUX AGRICOLE

FLAGNAC
Tél: 65.64.02.08 et 71.49.12.04

SALON DE COIFFURE

Cathy

DAMES et
MESSIEURS



12300 FLAGNAC
Tél : 65.64.03.83

Les TRAVAUX

- Ecole de FLAGNAC : 1^{ière} Tranche : 204 000 Francs

- Containers Poubelles : Coût : 43 585 Francs



- Base de loisirs :

Bâtiment AFPA :
132 880 Francs

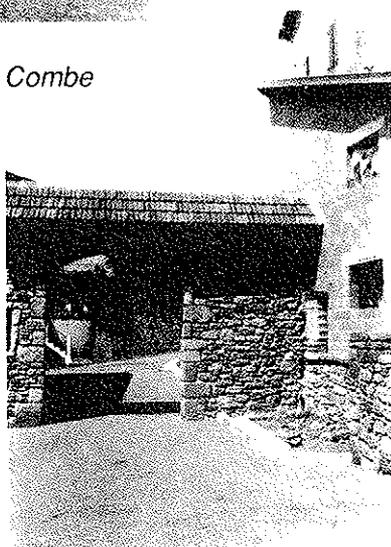
Sanitaires :
80 011 Francs

Embarcadère :
105 216 Francs



Sanitaires du Port de La Combe

Ecole de FLAGNAC



AVANT - Maison Senouci - APRES



- Maison SENOUCI :

Démolition : 34 370 Francs

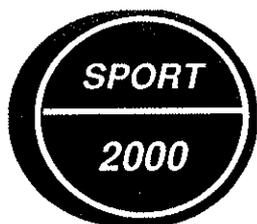
Construction : 21 748 Francs

- Presbytère d'AGNAC :

Coût : 510 000 Francs

*AVANT
Presbytère d'AGNAC
APRES*

SPORT 2000



Claude BORIES
Espace Wilson
DECAZEVILLE

Le sport

. Reebok

.Adidas

.Line 7

.Nike

.TBS

.Prince

et le sportswear

.Oxbow

.Quick Silver

.Chevignon

.Banana moon

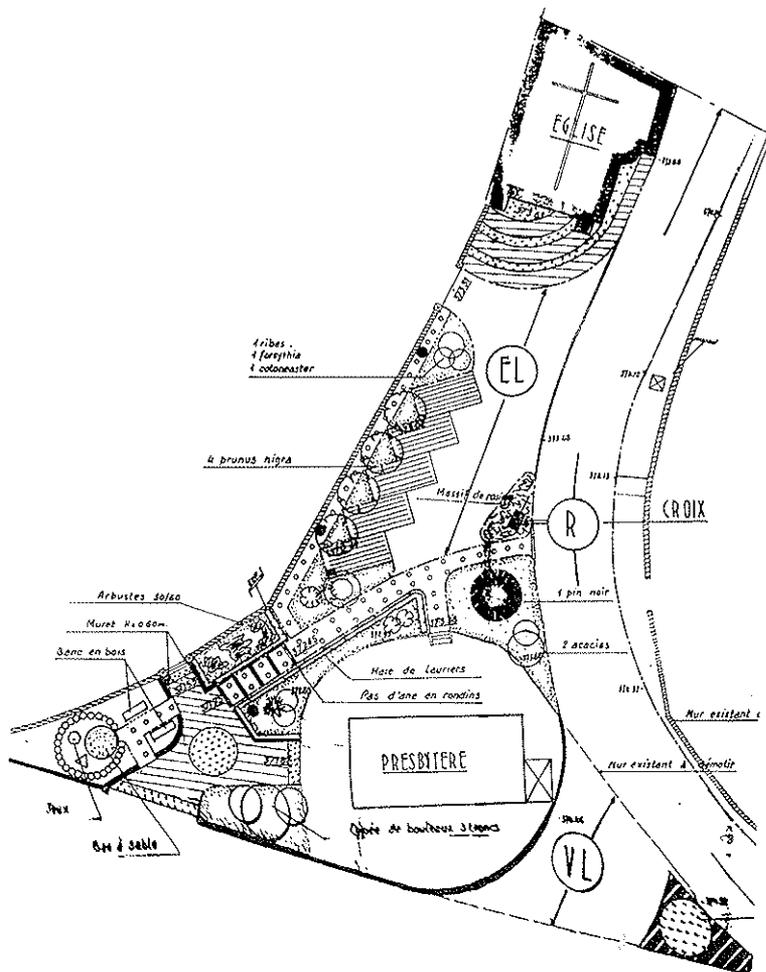
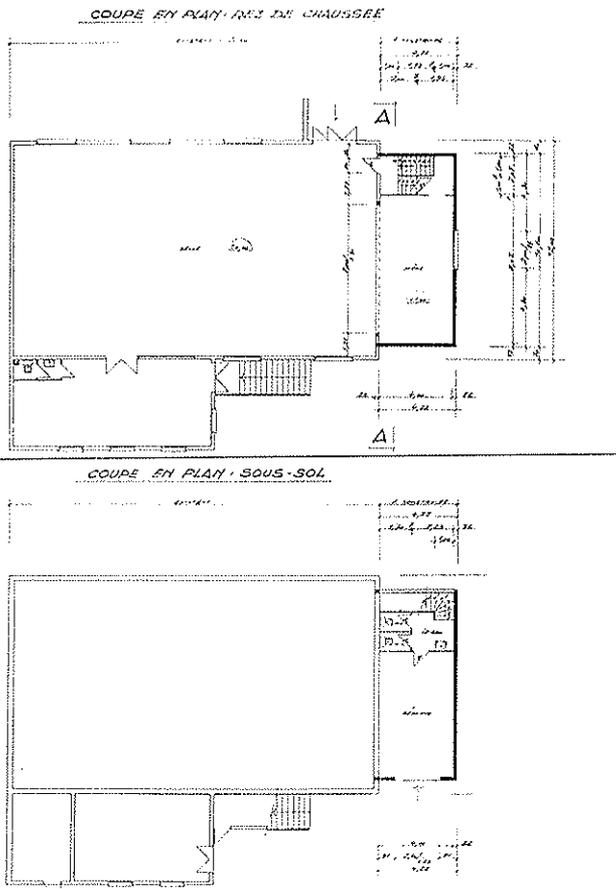
.Dorotennis

Les PROJETS 91

AGNAC

EXTENSION SALLE POLYVALENTE

AMENAGEMENT PLACE de L'EGLISE



Société Flagnacoise
de Plâtres
et Carrelages

COUDERC

Siège social : Le Foirail
FLAGNAC
Tél:65.64.07.90

DEPANNAGE
ELECTROMENAGER - FROID
TOUTES MARQUES

ROGER ALBOUY

La Prade - FLAGNAC
Tél: 65.64.04.61

Hubert GUIBERT

maçonnerie
pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION
AGNAC - Tél :65.43.14.00



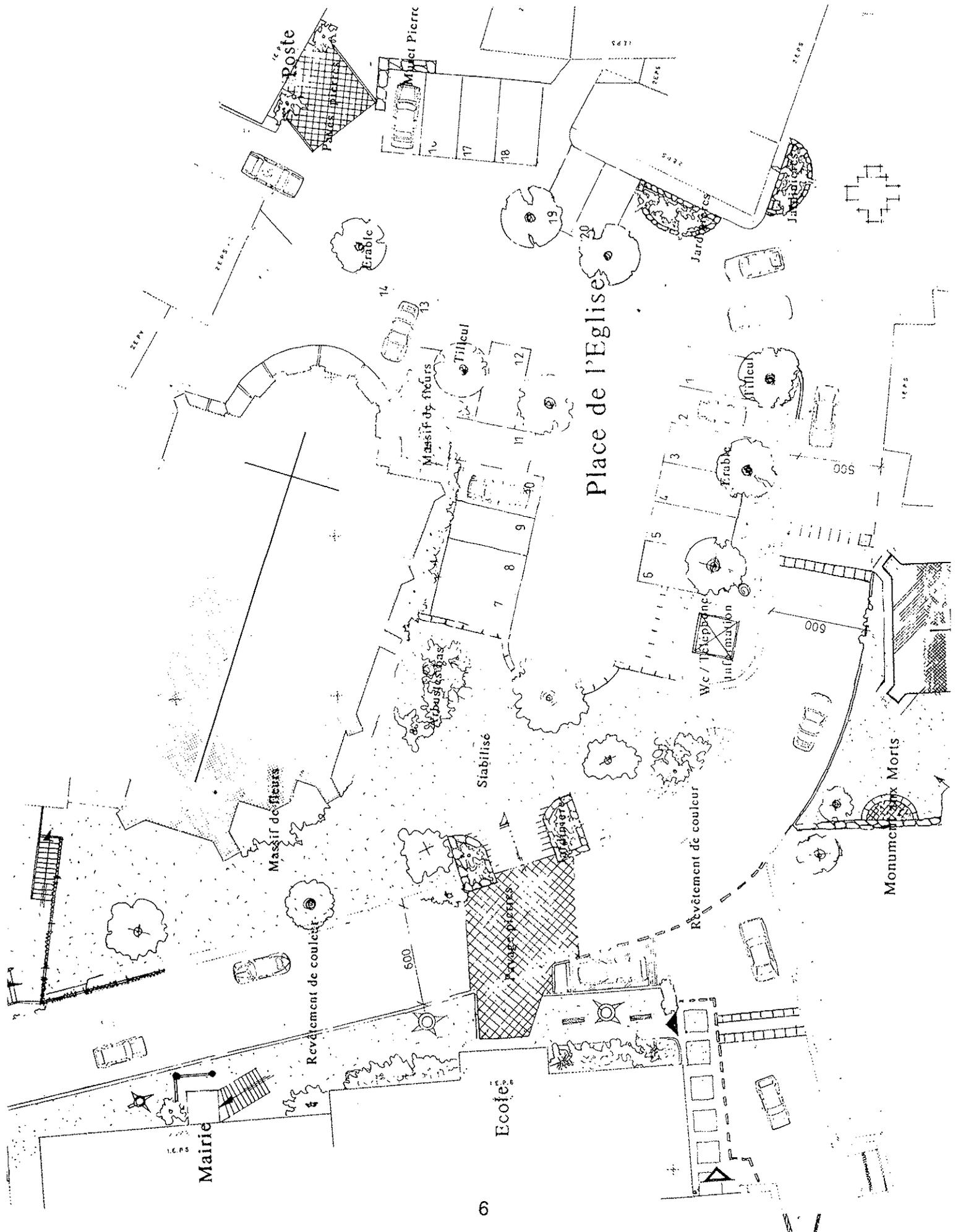
7, Place Wilson

SABLIERES
AGGLO - BETON
FLAGNAC

Livraisons de Béton prêt à l'emploi
du lundi au samedi inclus

Tél. 65.63.63.63

OPERATION COEUR de VILLAGE



HABITAT et RECENSEMENTS

CREER DES LOGEMENTS LOCATIFS EN MILIEU RURAL : QUEL FINANCEMENT ?

Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour réhabiliter les maisons qu'ils occupent ou celles qu'ils voudraient louer.

Les demandes en logement locatif sur votre commune sont importantes, c'est pourquoi nous vous donnons quelques informations sur ces possibilités. Bon nombre de propriétaires ne savent que faire de leurs vieilles maisons et sont amenés à réaliser des travaux importants sur les toitures pour les maintenir dans l'état, sans autre objectif.

Par contre, la réhabilitation et la location du logement peuvent rembourser les emprunts réalisés pour les travaux, sans pour autant dégager des bénéfices immédiats mais leur patrimoine immobilier est ainsi valorisé.

Les remboursements terminés, le propriétaire possèdera une maison rénovée, alors qu'au départ il ne savait plus que faire de cette même maison.

Les conditions à remplir et les financements possibles qui vous sont décrits ci-dessous concernent les propriétaires qui voudraient améliorer des logements pour les louer.

Conditions à remplir :

- Le propriétaire s'engage à louer le logement à titre de résidence principale au moins 10 ans.
- La construction initiale doit être antérieure au

1er septembre 1948 et être dépourvu de W.C. , de salle de bain, ou de chauffage central.

- Pour les travaux visant à l'économie d'énergie, la construction initiale doit être antérieure au 31 décembre 1975.

- Pas de condition de ressources.
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.

Montant de la subvention :

Elle est fonction des dépenses subventionnables.

- 25% dans le cas général.
- 35% pour les travaux d'intérêt architectural.
- 70% pour les interventions spéciales, à caractère social.
- 40% pour les propriétaires impécunieux.
- 40 à 70% pour les programmes sociaux thématiques.

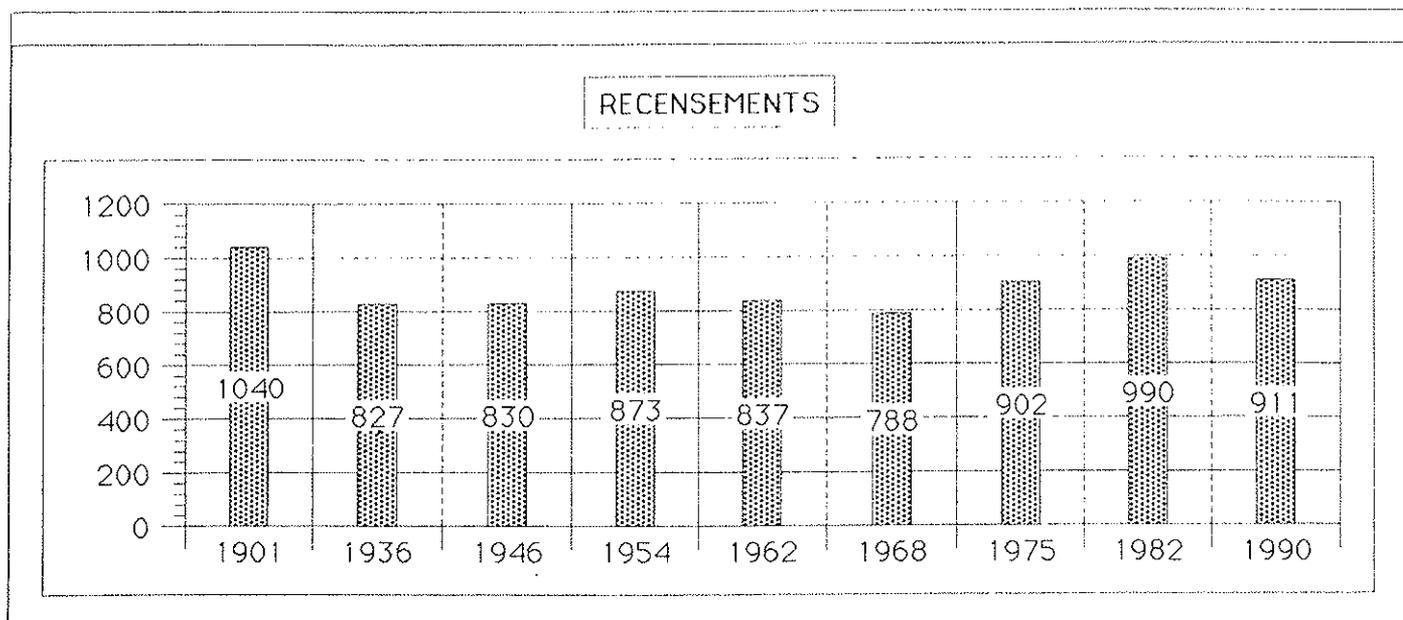
Financements complémentaires :

Sous certaines conditions :

- Prêt conventionné,
- Prêt épargne logement,
- Prêt 1% logement,
- Prêt bancaire.

Dans le cas de conventionnement, le locataire peut bénéficier de l'A.P.L.

Jean-Claude COUCHET



INTERCOMMUNALITE

Dans les numéros précédents de "FLAGNAC INFOS", je vous avais indiqué quelles étaient les premières orientations du SIVOM des communes rurales du canton de Decazeville :

- L'acquisition de matériel en commun,
- Le développement économique lié au tourisme.

I- L'acquisition de matériel en commun

Le tracteur d'occasion acheté en 1990 a été remplacé par un tracteur neuf, mieux adapté, équipé d'une débroussailleuse et d'une rototrancheuse pour le curage des fossés. Ce matériel est en service depuis début Juin sur les communes de FLAGNAC, ALMON, BOISSE PENCHOT et St SANTIN.

Un tracto-pelle d'occasion est également en service depuis décembre 90 sur les communes de FLAGNAC, LIVINHAC et St SANTIN.

Tous ces équipements ont été subventionnés par le Conseil Général.

II- Le développement économique lié au tourisme :

Notre situation géographique, près d'un site industriel en voie de reconversion, ne nous situe pas en position favorable pour espérer l'implantation d'entreprises artisanales ou industrielles en nombre suffisant pour générer un essor économique.

Par contre, le phénomène de retour à la nature que l'on constate en cette fin de siècle dans la politique des loisirs, doit permettre à notre région d'affirmer sa vocation touristique.

Pour cette raison, notre commune a décidé

d'adhérer au contrat de station touristique qui regroupe les cantons d'AUBIN et de DECAZEVILLE et les communes d'AUZITS et de BOUILLAC.

Le contrat va définir les règles d'un partenariat entre la région, l'Etat, le département et les communes pour l'organisation et la promotion du tourisme sur notre secteur.

Cette structure nous paraissant être davantage un outil de commercialisation et de promotion de produits touristiques existants, notre syndicat intercommunal a également lancé l'idée d'une association d'élus qui regrouperait les 27 communes des cantons d'AUBIN, CAPDENAC, CONQUES et DECAZEVILLE. Cette association permettrait, avec l'aide du Conseil Général, de recruter un chargé de mission dont le rôle serait de mettre en oeuvre une véritable politique de développement local, axée dans un premier temps sur la création de nouveaux produits touristiques.

Cette proposition a reçu un écho favorable de la part des élus et nous espérons pouvoir constituer cette association avant la fin de l'année.

Pour votre information, je vous précise également que notre commune a participé aux travaux du S.D.A.U. (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain) du Bassin d'AUBIN-DECAZEVILLE. Ces travaux qui sont animés par la Direction départementale de l'Equipement ont pour objectif de définir une politique d'aménagement global qui pourrait déboucher sur la constitution d'une communauté de communes.

Michel DELAGNES

ETABLISSEMENTS

DESTRUELS - BOUYGUES

Moulin de Limoux - FLAGNAC - Tél: 65.64.00.55

Dépôts:

15290 le ROUGET - Tél : 71.46.14.45

12700 CAPDENAC - Tél : 65.80.80.20

Fabricant d'aliments du bétail U.F.A.C

Une équipe dynamique au service de l'élevage
et de l'agriculture

COUVERTURE - ZINGUERIE MENUISERIE/CHARPENTE CLOISONS SECHES

**DOMINIQUE
JOFFRE**

FLAGNAC - Tél : 65.64.05.80

Tennis Municipal

Fin Juin, début Juillet 1990, les travaux sur le court de tennis de FLAGNAC ont pris fin. Confié à l'entreprise POROTEN de MONTAUBAN, son coût final aura été de 144 642 Francs (dont 68 400 Francs de subventions). Son fonctionnement a été confié :

- * à la Mairie, pour la vente des cartes et la gestion financière,
- * à Madame BROUZES, pour les réservations, la vente des tickets et le dépôt de la clé donnant accès au court.

Afin d'éviter une dégradation prématurée, la Municipalité rappelle que le court n'est accessible qu'avec des chaussures de tennis. Les divers tarifs sont les suivants :

- * Cartes
 - individuel : 150 Francs
 - couple : 200 Francs
 - famille : 250 Francs
- * Tickets
 - pour 1 personne : 10 Francs/heure
 - pour 2 personnes : 20 Francs/heure

La carte du Comité d'Animation d'AGNAC est également valable pour le court de FLAGNAC.

Plan d'eau et Base de Loisirs

Voilà deux ans que nous avons lancé l'activité du tourisme au bord de notre belle vallée du LOT. L'année dernière, une base de canoës-kayaks voyait le jour sous l'égide de l'A.D.A.L.P.A. (Association Départementale des Activités de Loisirs et de Plein Air).

La Commune avait alors construit un bâtiment pour l'accueil et les commodités des jeunes pratiquants et des autres touristes. C'était l'éclosion de la mise en valeur de ce plan d'eau généré par la micro-centrale de MARCENAC.

Cette année, nous devons aller plus loin. Dans un souci d'évolution et de développement de cette activité touristique, nous avons pu convaincre un entrepreneur privé (Mr. DES-CHAMP) d'amener un bateau promenade de 50 places.

La Municipalité a pu également saisir l'opportunité que lui présentait le centre AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) de St Michel de construire un bâtiment en bois dans le cadre de la formation de ses stagiaires. Son coût est resté très intéressant, malgré les importants aménagements intérieurs réalisés par les artisans de la Commune. Après un appel d'offre, la gestion en a été confiée à Madame TIEULIE, afin d'en faire un lieu de restauration.

D'autres réalisations furent nécessaires pour l'accès à la Base et aux berges. C'est ainsi que le chemin du village de La Combe à la base a été goudronné, qu'un embarcadère a vu le jour, que les berges ont été modifiées et améliorées par des habitants bénévoles de ce même village de La Combe. Durant des week-ends entiers, ils ont déplacé des centaines de m³ de remblais pour créer des aires de repos accessibles et plus accueillantes. Ils se reconnaîtront et beaucoup les reconnaîtront. La commune leur doit énormément et c'est grâce à tous ces volontaires que nous pouvons avancer dans le bon sens et pour la notoriété de notre vallée du LOT.

Guy DELBOS

Mme Paulette BROUZES

ALIMENTATION
CAFE - TABAC

Place de l'Eglise
FLAGNAC
☎ 65.64.01.36

MENUISERIES - CHARPENTE
CLOISONS SECHES -
COUVERTURE
ZINGUERIE - ISOLATION
J - L MONTBROUSSOUS

PAGAX - FLAGNAC
Tél : 65.64.00.27

TRANSPORTS
LABORIE

FLAGNAC
12300 DECAZEVILLE

65 64 02 08
TÉLEX 533 648



LE COIN DES ASSOCIATIONS

DEPUIS DIX ANS... "HIER, UN VILLAGE"

Il y a dix ans déjà, à la veille du premier spectacle, un journaliste avait écrit "FLAGNAC puisera, aujourd'hui, dans sa mémoire pour un spectacle grandiose". Une chose était absolument vraie, nous allons puiser dans notre mémoire pour faire revivre ce passé, pour retrouver nos racines et raconter une histoire simple, une histoire vécue, l'histoire de nos grands-parents, de nos parents, notre histoire.

Ce spectacle était-il grandiose, comme il l'avait écrit ? peut-être pas encore : en effet, au bord du Lot, nous avons coupé un peuplier qui nous avait été donné ; et à la scierie de François, le premier Président de ce Comité, nous avons débité quelques liteaux de bois blanc. Un mercredi soir, nous étions partis avec deux ou trois bêtaillères pour ramasser les cartons des commerçants de DECAZEVILLE posés sur les trottoirs, c'était le jour de la semaine où ils devaient partir à la poubelle ; ainsi furent construits les premiers décors. Une quinzaine de projecteurs, une cassette dans un transistor, 60 acteurs seulement... non ce spectacle ne pouvait pas être grandiose...mais pourtant, pour nous et les premiers spectateurs que de plaisir, que d'authenticité et que d'émotion !

Ce plaisir d'un soir, cette émotion ne seraient pas éphémères mais bien au contraire allaient devenir source de motivation et de passion. L'ensemble de la population se lançait dans cette belle aventure humaine ; chacun, avec son savoir-faire, porterait sa pierre à l'édifice.

Depuis, le spectacle a grandi dans l'amitié..., la convivialité et la fête. Oui, c'est bien de cela qu'il

s'agit... Et à travers ce spectacle pourquoi ne pas retrouver la sagesse et le temps de vivre de nos anciens qui savaient entrecouper les grands travaux de la campagne par des retrouvailles, "des soulencos", des fêtes ? et pourquoi ne pas s'en imprégner pour, peut-être, nous aider les jours où tout s'emballe à mieux résister aux caprices du quotidien.

Depuis dix ans donc, les Flagnacois se retrouvent et se mobilisent pour la réussite de ce "son, lumière et gestes" et ils méritent qu'on leur adresse cette citation de François Brou, le réalisateur du spectacle du LUDE, le premier spectacle du genre en France : "*Nous devons continuer à faire la preuve que les amateurs de Province, débordant de dynamisme, de dévouement et de bon sens, ont aussi de l'imagination, de l'expérience, du talent et parfois du génie puisé aux sources du terroir*".

Christian ROQUES

PROGRAMME FETE du PLAN D'EAU 20 Juillet 1991

08h30 : Tripous
09h30 : Concours de Pêche
11h00 : Concours de Pêche enfants
12h00 : Apéritif
15h00 : Concours de Pétanque
20h00 : Buffet campagnard
22h00 : Feu d'artifice

Madame ESPINASSE

ALIMENTATION

FLAGNAC- Tél :65.64.01.43

○ DECORATION ○

Peinture - papiers peints
Tentures murales
Revêtements de sols et murs

Christian CABANTOUS
FLAGNAC- Tél :65.64.04.03

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le C.A.V.A.

(Comité d'Animation du Village d'Agnac)

Voilà quatorze ans que le Comité d'Animation du Village d'AGNAC existe !

Au fil des ans, des activités se sont créées et développées. Son rôle s'est affiné pour remplir aujourd'hui sa fonction d'animation, de coordination, de rassemblement auprès de la population du village.

Le C.A.V.A. est composé d'un bureau élu qui prévoit les grandes lignes des manifestations annuelles. De nombreux volontaires s'investissent dans cette tâche.

Le nouveau souffle du Comité, au delà des soirées récréatives, de la fête votive ou de l'organisation d'un «super réveillon», a pour objectif de rassembler la population, de sensibiliser les habitants à entretenir, à égayer ce village riche de son passé et fier de son présent.

Cette année, un nouveau concours de « maisons fleuries » est prévu dans le cadre de la fête.

Nous souhaitons un village accueillant pour recevoir, lors de la fête de Septembre, le Comité des Fêtes de SAINT CYR sur DOURDAN, petit village de la vallée de Chevreuse. Nous recevrons ces nouveaux amis afin de leur faire découvrir notre région et notre gastronomie locale.

Un Comité dynamique, satisfait de participer à l'essor et au développement de sa Commune.

La 2ième FETE du PLAN D'EAU

En Juillet dernier, le village de La COMBE nous accueillait pour la première édition de la fête du plan d'eau.

Cette journée obtint un vif succès. Le soleil nous accompagnait, et beaucoup de monde s'est retrouvé sur les rives du LOT pour participer à un grand buffet campagnard et pour admirer un superbe feu d'artifice, la nuit venue.

Nous souhaitons tous renouveler cette manifestation. L'organisation de cette journée est exceptionnelle car, « c'est l'affaire de tous ». !!

- Les habitants du village de La Combe, motivés et volontaires,
- Les deux associations de Pétanque (Agnac & Flagnac), qui organisent le concours de l'après-midi,
- Le Rugby qui prépare le buffet campagnard (250 couverts en 1990),
- Le Comité des Fêtes de FLAGNAC qui offre un magnifique feu d'artifice,
- Et enfin, le C.A.V.A. qui assure la coordination et l'intendance.

Cette année encore, sous l'impulsion des habitants de La Combe, la machine s'est remise en marche et tout le monde était au rendez-vous de la première réunion préparatoire. La date retenue pour cette manifestation exceptionnelle

le samedi 20 Juillet.

Belle réussite que cette journée qui rassemble à la fois la population de nos deux bourgs et ses différentes associations pour un même objectif.

EVELYN CADEAUX

LISTE DE MARIAGE

Etains - Tableaux

*Location de vaisselles

20, rue Gambetta
DECAZEVILLE Tél: 65.43.04.82

Hubert GUIBERT

maçonnerie

pierre - béton - crépis

NEUF - RENOVATION

AGNAC - Tél :65.43.14.00



MENUISERIE MOLENAT sa

MENUISERIE
ISOLANTE
DE QUALITE
ARTISANALE

B.P N° 5
12110 VIVIEZ
Tél: 65.43.07.22
Fax: 65.43.09.82

" AUX 4 TREFLES "

BAR . GLACIER . SNACK . RESTAURANT

Terrasse . Jeux divers

Base nautique - Port Lacombe
12300 FLAGNAC - Tél: 65.64.08.32

SUR LES BERGES DU LOT
DANS UN CADRE DE DETENTE ET DE VERDURE

Ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 1 h. du matin

DIVERS

ETAT CIVIL 1990

NAISSANCES : 7

- 30/04 : BORN	Jordan	Agnac
- 02/05 : VIELCANET	Paul	Agnac
- 11/08 : BELIERES	Fabienne	Laborie de Pagax
- 31/08 : BERNUSSOU	David	Camp de Puech
- 14/09 : AUGUSTIN	Laure	Agnac
- 08/12 : BOZ	Gaëlle	Lagarde
- 25/12 : DELAVERGNE	Clément	Agnac

DECES : 20

- ROMIGUIERE	André		Flagnac
- PONS	Maria	née ROQUEFORT	Merle
- ROUQUETTE	Hélène	née LAVERNHE	Pagax
- CLOT	Sarah	née DELSOL	Agnac
- ROUQUETTE	Lucien		Bel Air
- ROMIGUIERE	Pierrette	née FOUGASSIES	Agnac
- BORIES	René		Agnac
- CHOUVET	Bernard		Agnac
- MURAT	Jeanne		Flagnac
- BRUN	Emile		Merle
- MALAVAL	Marcelle	née GRIFFOULIERE	Agnac
- BOUSQUET	Renée	née TIEULIE	Agnac
- CANCE	Marie	née BRUYERE	Bel Air
- BRESTEL	Germaine	née ALFMAERTEN	Bans
- FOURNIE	Marcelle	née GOUBERT	Agnac
- LAGARRIGUE	Gustave		Agnac
- DERRUAU	Fernand		Bourran
- ROMIGUIERE	Marius		Flagnac
- OTTENWELTER	Emile		Camp Puech
- ROMIGUIERE	Rémy		Flagnac

MARIAGES : 10

- LABORIE Didier	et	FERRE	Christine
- CANET Laurent	et	LABORIE	Véronique
- FUMEL Daniel	et	MADRID	Francisca
- RUIZ Jean-Luc	et	FELGINES	Solange
- ROUSSET Joël	et	FOURNIE	Nadège
- LAC Didier	et	SERS	Patricia
- FRAUX Laurent	et	DALMON	Marie-Luce
- BARRE Jean-Christophe	et	LABORIE	Véronique
- DELAGNE Jean-Pascal	et	ROMIGUIERE	Marylène
- MAUREL Yves	et	BALDIT	Patricia

AGENDA

FLAGNAC

Kermesse des Ecoles Publiques : 23 Juin 1991

Fête votive : 12, 13 et 14 Juillet

Spectacle " Hier, un village " :
12, 13 et 14 Juillet
10, 11 et 12 Août

AGNAC

Cabanou : 22 Juin 1991

Fête votive : 31 Août et 1er Septembre

Repas du village : 19 Octobre

INFORMATIONS PRATIQUES

* **Mairie** : Heures d'ouverture au public : tous les jours de 8h 30 à 12h.

* **Bibliothèque** : La bibliothèque est à la disposition du public un samedi tous les quinze jours, de 9h à 12h.

* **Usine de broyage** : Les heures d'ouverture sont les suivantes : 8h 30 - 12h et 13h 30 - 17h 30. Une permanence est assurée le samedi matin.

I.P.S MOTO

Ets INNOCENTI-MALAVAL
Concessionnaires MBK
Vente-Reparations
Vélos-Cyclomoteurs
Motoculture
Plaisance

Z.I Les PRADES 12300 DECAZEVILLE
Tél:65.63.56.45

Responsable d'édition : Mr. MARIE Michel

Le présent numéro a été tiré à 500 exemplaires
Diffusion gratuite, - Vente interdite
Dépôt légal : 2ième trimestre 1991

Imp STYLE GRAPH
19, AV. J. Cabrol
12110 AUBIN